



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Liminaire CFDT - CSE Central, 28 avril 2020

CONFINÉS MAIS RESPONSABLES !

Ce 28 avril 2020, nous sommes toujours confinés. Bientôt dé-confinés. Enfin pas tous. Pas au même rythme. En réalité, on ne sait pas vraiment. Mais nous sommes tous marqués par la période que nous vivons. En tant qu'individus, en tant que citoyens, en tant que salariés. Notre entreprise est, elle aussi, « confinée » : nous avons, dans cette situation d'urgence sanitaire, dégradé notre offre et chamboulé nos programmes ; nous avons adapté nos organisations du travail, nos outils, nos exigences. Fait preuve d'une grande agilité. C'est en temps de crise, quand tout va mal, que le service public démontre son importance. Cette crise sanitaire laissera des traces. Aussi à France Télévisions, *et aussi dans la façon dont le public, et les « décideurs » nous voient.*

Ainsi, on se rend compte que **France 4**, condamnée pourtant à disparaître dans quelques semaines, est utile. A une raison d'exister. Joue un rôle éducatif essentiel. Et pourrait perdurer. Nous nous en réjouissons, et **réclamons que les programmes diffusés soient, bientôt et quand ce sera possible, aussi fabriqués en interne.**

Et puis il y a **France Ô** : la chaîne, dévoyée par des « expériences » éditoriales, est essentielle pour faire le lien entre les Outre-mer et l'Hexagone. Pour informer, raconter la vie des citoyens ultramarins, d'ici ou d'ailleurs. **Une chaîne qui, avec une ligne éditoriale claire, doit avoir un avenir**, et être un outil au service des Outre-mer.

Madame la Présidente, jeudi 30 avril, vous serez auditionnée par la commission culture du Sénat, afin de permettre à l'institution de mesurer l'impact de la pandémie sur notre entreprise. Nous comptons sur vous pour y **défendre aussi la légitimité de ces deux chaînes**, et la pertinence de leur maintien.

Tout comme nous comptons sur vous pour apporter **une réponse aux inquiétudes des intermittents et CDD fidèles à France Télévisions**, sans contrats depuis des semaines maintenant, et dont les perspectives de travail s'amointrissent avec l'annonce d'une reprise de notre activité en douceur et par paliers. France Télévisions a aussi une responsabilité sociale, qu'elle doit assumer surtout en temps de crise.

Une responsabilité aussi vis-à-vis de **ses salariés tombés malades du COVID-19 sur leur lieu de travail** ; la CFDT réclame le classement du COVID en maladie professionnelle. Une procédure longue et complexe. En attendant, nous appelons ces malades à déclarer des accidents du travail ; et nous vous demandons de ne pas contester ces éventuelles déclarations d'AT.

Enfin, nous nous félicitons du succès que connaissent nos journaux d'information. Mais nous déplorons le fait que le coronavirus en soit devenu quasiment le seul sujet. Alors que dans le Monde, en Europe, dans notre Pays, nos Régions, Collectivités ou Territoires, la vie continue, l'actualité ne s'est pas figée. Trouvons un juste équilibre entre le traitement de l'actualité liée à la pandémie, et le reste. **Elargir les perspectives et ouvrir les horizons**, cela doit-être aujourd'hui aussi notre mission, afin de préparer le monde de demain... qui, nous annonce-t-on, ne sera plus celui d'hier.

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR

CSE Central, 28 avril 2020

Nos Délégués syndicaux centraux

Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au : 01 56 22 88 21